

ENTREPRISE D'INSERTION

Soli'city



BENEFICIAIRES

Peuvent être embauchées par une entreprise d'insertion, les personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières et notamment :

les jeunes de moins de 26 ans en grande difficulté,
les bénéficiaires de minima sociaux (RSA...) ;
les demandeurs d'emploi de longue durée,
les personnes prises en charge au titre de l'aide sociale,...



DURÉE DU PARCOURS

Les personnes en situation d'insertion sont embauchées par une entreprise d'insertion dans le cadre d'un CDD conclu en application de l'article L. 1242-3 du Code du travail.

La durée de ces contrats ne peut être inférieure à 4 mois. Ces contrats peuvent être renouvelés dans la limite d'une durée totale de 24 mois



LIEUX

Lieux d'intervention : bâtiments du bailleur social Evoléa secteur de Moulins et espaces verts Moulins Sud

Coordonnées du siège : 90 rue Henri Barbusse-03000 MOULINS



PRESCRIPTEURS

Pôle Emploi, Mission Locale, Cap Emploi, le Conseil Départemental via les Espaces insertion emploi et autres prescripteurs habilités par l'arrêté du 21 septembre 2021*

[Lien vers l' Arrêté du 1er septembre 2021 fixant la liste des critères d'éligibilité des personnes à un parcours d'insertion par l'activité économique et des prescripteurs mentionnés à l'article L. 5132-3 du code du travail](#)



DESCRIPTION

Présentation :

Le principal donneur d'ordre de l'EI et générateur de chiffre d'affaire est la ville de Moulins, un historique important existe entre l'association et la collectivité territoriale. L'activité principale est liée à l'entretien des espaces verts, couplée à celle-ci Soli'city propose une prestation de collecte de cartons auprès d'une vingtaine d'entreprises du territoire de Moulins, ainsi que du détagage. Le marché espace verts prend fin comme tous les ans au 31

décembre de l'année. Un point a été fait pour établir un bilan annuel de l'activité. La ville de Moulins souhaite continuer à travailler avec Soli'city et est satisfaite du travail accompli par les salariés de l'association. Autrefois marché ouvert, après échange avec Soli'city, la ville de Moulins a souhaité le transformer en marché réservé à l'insertion. Depuis 3 ans une politique d'investissements a été mise en place afin que l'association se dote de matériels adaptés à l'activité tout en permettant de mettre dans le meilleur confort possible les opérateurs de quartiers. Au-delà des réalisations de prestations du marché, la ville de Moulins recrute régulièrement des salariés de l'activité GUP pour son service entretien et espaces verts. Il existe un vrai lien de confiance entre les structures. Une réflexion est actuellement en cours pour étendre l'activité sur un secteur géographique plus important comme la Via Allier. Le développement de l'activité espace verts sur d'autres communes de la communauté d'agglomération de Moulins est à l'étude.

Les activités proposées :

Les Activités Économiques

« Gestion Urbaine de Proximité » (EI)

○ Entretien des Espaces Publics des Quartiers Sud de Moulins pour la Ville de Moulins.

La ville de Moulins nous a confié l'entretien des espaces publics des quartiers sud de Moulins à savoir Nomazy, Ilot Thonier, Champmilan, Rives d'Allier.



« Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible »

Antoine de Saint-Exupéry

Les Activités Économiques

« Gestion Urbaine de Proximité » (EI)

○ Enlèvement des Encombrants des résidences du bailleur social « EVOLEA ».



La Régie a assuré la collecte des encombrants des résidences du secteur de Moulins. Ils sont acheminés au SICTOM pour être triés et recyclés.

« Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible »

Antoine de Saint-Exupéry

Les Activités Économiques

« Gestion Urbaine de Proximité » (EI)

○ Collecte des cartons auprès d'une vingtaine d'entreprises implantées sur Moulins et son Agglomération



Les cartons sont ensuite amenés au SICTOM pour être triés et recyclés.

100 tonnes de cartons collectés en 2022

« Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible »

Antoine de Saint-Exupéry



L'accompagnement proposé :

Les salariés sont suivis par 2 CISP, l'accompagnement s'organise autour des supports d'activités (1 conseillère = 1 activité). Ces CISP sont en contact permanent avec les acteurs économiques du territoire.

Lien vers le site internet de la structure :

Soli'city privilégie une communication via les réseaux sociaux que ce soit de l'information ou bien sur du recrutement.

<https://www.facebook.com/solicity.opensmart>

<https://regiemoulinsud.wordpress.com/la-regie-en-images/> (site obsolète qui va être refait en 2024)